

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

COMPLEMENT DE TARIFS DES SERVICES PUBLICS COMMUNAUX 2022-2023		
LOCATION DE SALLES? DES FETES DE FIN D'ANNEE ET DES JARDINS FAMILIAUX		
Nombre de Conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 26 Absents : 0 Procurations : 7	Pour : 24 Contre : 9 Abstentions : 0	4-2

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 14 septembre 2022

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET – Maryline DOUSSAT-VITAL - Cécile POUHELON – Eric PUJADE - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI – Françoise PANCALDI - Michel RAULET – Jean-Christophe CID - Sandrine AUDIBERT – Henri UNINSKI - Audrey ABADIE – Patrice SANGARNE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE – Gérard BORDIER – Alain DAL PONTE - Gérard LEGRAND – Jean GUICHOU - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL-VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Daniel MEMAIN - Michèle GOULIER - Xavier MALBREIL.

Procurations : Xavier FAURE à Eric PUJADE – Michelle BARDOU à Pauline QUINTANILHA – Fabrice BOCAHUT à Jean-Christophe CID - Martine-GUILLAUME à Sandrine AUDIBERT – Véronique PORTET à Michel RAULET - Carine MENDEZ à Françoise PANCALDI - André TRIGANO à Gérard LEGRAND.

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal des propositions complémentaires aux tarifs votés par délibération du 28 juin 2022 :

Tarifs de la salle de Trémège :

DEMANDEUR	OCCUPATION du lundi au jeudi	EQUIPEMENT	CAUTION	CHAUFFAGE (du 01/10 au 15/05)
Particulier appaméen	100 € / jour 200 € / week-end	5 € / jour / par équipement supplémentaire (*)	160 €	21 €/jour
Particulier extérieur	150 € / jour 300€ / week-end	5 € / jour / par équipement supplémentaire (*)	160 €	21 €/jour

Détail de la grille tarifaire « EQUIPEMENT » (*) :

Pénalité en cas de non-nettoyage et rangement : 160 €

Accusé de réception en préfecture
009-210902250-20221020-22_15319-DE
Date de télétransmission : 31/10/2022
Date de réception préfecture : 31/10/2022

Tarifs des fêtes de fin d'année :

Entrée Patinoire	3 € pour 20 minutes
Tarif groupe 4 personnes	10 € pour 20 minutes
Pack partenaire des fêtes de Noël : <ul style="list-style-type: none">• 1 espace publicitaire intérieur ou extérieur à la patinoire,• 1 encart dans le programme du marché de Noël,• 1 publication sur le Facebook de la ville,• 1 encart sur les sets de table des fêtes de fin d'année,• 20 entrées patinoire et 20 entrées parc féérique	750 €

Tarifs des jardins familiaux :

12 € par an.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ces tarifs et de les rendre applicable dès publication. La présente délibération abroge les tarifs antérieurs concernant les mêmes prestations.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Article 1 : Approuve les tarifs complémentaires des services publics municipaux et notamment la salle de Trémège, des fêtes de fin d'année et des jardins familiaux, tels que présentés.

Article 2 : Dit que leur application entrera en vigueur dès publication.

Article 3 : la présente délibération abroge les délibérations antérieures relatives aux tarifs de la salle de Trémège et des fêtes de fin d'année.

Article 4 : Autorise le Maire à mettre en œuvre l'application de ces nouvelles grilles tarifaires.

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 20 octobre 2022

Le Maire,
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué
Alain ROCHET

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le 31/10/2022
après transmission en Préfecture le 31/10/2022
après publication le 09/11/2022
ou après notification le



Accusé de réception en préfecture
009-210902250-20221020-22_15319-DE
Date de télétransmission : 31/10/2022
Date de réception préfecture : 31/10/2022